



Cité scolaire François-Jean Armorin



CREST, le 1er février 2024

M. BACHE, Proviseur de la cité scolaire, d'établissement,

Madame, Monsieur,

Une section Sportive Scolaire Aventure Montagne (SAM) a été créée au collège Armorin depuis la rentrée 2018.

Pour cette septième rentrée, 12 élèves vont être retenus pour intégrer ce dispositif. Une **journée de test** sera organisée le **mercredi 10 avril** de 9h à 14h au collège Armorin et s'adresse à tous les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} intéressés (issus du collège Armorin ou d'autres établissements).

Vous trouverez ci-dessous le dossier de candidature pour votre enfant ainsi que les informations relatives à l'organisation de cette classe.

Ce **dossier de candidature** est à retourner dûment complété **avant le 30 mars 2024** au secrétariat élèves (6 avenue Charles Armorin – BP 525 – 26402 CREST Cedex).

Les objectifs de la section Aventure Montagne :

- Développer les compétences des élèves dans les différentes APPN
- Sécurité et autonomie: "partir-revenir en sécurité"
- Esprit de groupe et responsabilité
- Réussite scolaire et estime de soi
- Sensibiliser à la préservation d'un espace naturel proche
- Tremplin vers la section « sport nature » du lycée de Die

Les activités supports de cette section :

Il s'agit d'approfondir les compétences dans les APPN abordées en EPS obligatoire avec 3h hebdomadaires de pratique supplémentaires (séances de 1h à 5h en fonction de l'activité support et stages intensifs :

- **L'escalade**
- **Le VTT**
- **La C.O. /TRAIL**
- **Les activités de neige.(skating)**

La Section Sportive Scolaire entretient un partenariat avec le Club Alpin Français : complémentarité et approfondissement avec le groupe « génération 2024 » l'inscription au CAF est fortement encouragée mais ne peut être rendue obligatoire).

Au sein du CAF de Crest a été créé le groupe « génération 2024 » composé uniquement d'enfants venant de la SAM. Les objectifs de ce groupe sont en grande cohérence avec ceux visés par la SAM à savoir, le développement d'un pratiquant autonome, responsable et soucieux de l'environnement. Ce partenariat se traduit par 5 à 6 sorties pendant l'année avec le CAF les samedis ou dimanches

Recrutement et engagement dans le cadre de la section :

LA SAM débute en 5^{ème}

Recrutement au niveau 6^{ème} (12 places), 5^{ème}, 4^{ème} (nombre de places variable mais toujours faible 2 ou 3) et donne lieu à une journée de « tests ». Une commission présidée par le proviseur de la cité scolaire Armorin se tiendra à l'issue de cette journée et les résultats seront communiqués par voie postale.

Le recrutement est ouvert à tous les élèves (issus d'Armorin et d'autres établissements)

ATTENTION, une demande de dérogation est nécessaire pour les postulants dont le domicile ne relève pas du secteur scolaire du collège Armorin

Engagement pour 3 ans dans la section (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème})

L'inscription à l'AS du collège (UNSS du mercredi après midi) est nécessaire car certaines compétitions et certaines séances sont obligatoires pour les élèves de la SAM. La présence des élèves de la SAM n'est cependant pas obligatoire TOUS les mercredis.

Critères de sélection non exhaustifs :

Principaux :

- Engagement et participation dans les cours d'EPS
- Capacités à s'intégrer à un groupe
- Capacités à suivre études et pratiques sportives
- Implication et sérieux dans le cursus scolaire
- Capacités d'endurance physique et mentale
- Intérêt pour les APPN

Dossier de candidature

Fiche de candidature **Section Sportive Aventure Montagne 2024-2025**

**À REMPLIR ET À COMMUNIQUER RAPIDEMENT AU PROFESSEUR PRINCIPAL, QUI
TRANSMETTRA LE DOSSIER AUX PROFESSEURS D'EPS OU À L'ETABLISSEMENT**

Nom Prénom Né(e) le

Adresse :

Code postal Ville

Téléphone fixe Téléphone Portable

Courriel parents

Courriel élève

Etablissement fréquenté en 2023-2024

Classe

PRATIQUE D'ACTIVITES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE :

En club (activité et nom du club, quel niveau) :

Autre (activité, niveau et fréquence, en famille, entre copains...) :

AUTRE PRATIQUES D'ACTIVITES PHYSIQUES :

.....

En quelques mots, explique-nous pourquoi tu souhaiterais intégrer la SAM (un courrier ou autre pièce peuvent accompagner ce dossier de candidature. Facultatif):

.....

.....

.....

.....

.....

Je sollicite l'admission de mon enfant dans la classe sportive Aventure montagne du collège FJ ARMORIN de CREST.
J'ai bien pris connaissance des conditions de recrutement de la classe.

Signature du responsable légal

Partie réservée à l'établissement

Avis du Professeur Principal :

- Capacités de l'élève et résultats scolaires/organisation dans le travail personnel :

- Capacités à mener engagement scolaire et pratiques sportives :

- Votre avis sur l'intégration de cet élève dans ce dispositif

Capacité à concilier suivi scolaire et SAM /5pts		Rayonnement positif dans la classe /3pts	
Concentration en cours /3pts		Implication dans son travail /3 pts	
Ecoute/compréhension des consignes /3pts		Sait aider des camarades /3	
Capacité à travailler en groupe / 3pts		TOTAL/23 pts	

Avis du professeur d'EPS :

Capacités physiques /5 pts		Quel engagement dans les activités en EPS /5pts	
Ecoute et respect des consignes /5 pts		Quel rapport à l'effort / 5 pts	
Implication /rayonnement positif dans le groupe /5 pts		TOTAL /25 pts	